

Notes de Limnobiologie

XVIII. — Nouvelles recherches sur l'extension du Crabe chinois (*Eriocheir sinensis*) en Belgique

PAR

J. A. LESTAGE

Si le Crabe chinois n'avait eu qu'un simple intérêt scientifique, il y a beau temps qu'on n'en parlerait plus. C'est son immense intérêt économique qui a fait son renom universel et donné naissance à une littérature ultra copieuse, parfois même assez étrange, car j'ai lu des descriptions qui donnaient à cet animal des "pincés dorsales supplémentaires et une queue d'Ecrevisse".

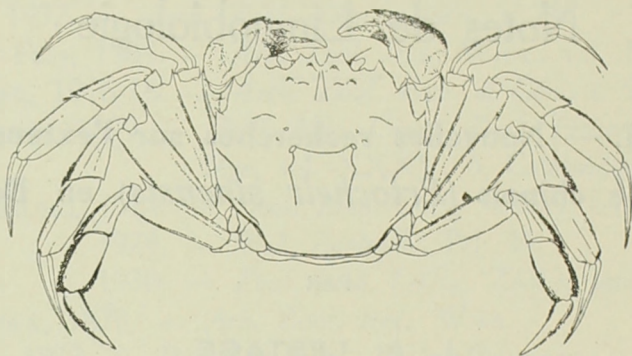
On sait avec quelle formidable puissance l'*E. sinensis* a réussi à s'accommoder en Europe centrale et septentrionale, avec quelle rapidité inouïe s'est faite sa dispersion, le long des côtes, dans les pays nordiques, en Allemagne, en Hollande, en Belgique, et maintenant en France, et comment, pénétrant d'emblée dans le domaine potamique, et aidé par des pérégrinations terrestres, il a pu pénétrer dans des bassins sans communication entre eux.

Cela, du reste, lui fut aisé grâce à son euryhalinité et sans qu'il ait eu besoin d'une quelconque accoutumance, sans qu'il se soit produit, du fait d'une différenciation biotopique, la moindre modification morphologique. Il n'a conservé que sa thalassotoquie, inchangeable celle-là.

Quant à sa rapidité diasporique, elle s'explique aisément si l'on songe que, comme l'ont démontré les expériences faites par l'Institut Zoologique de Hambourg, des Crabes chinois ont pu effectuer en 12 jours un parcours de 53 kilomètres.

On sait également quelle crainte, plus que justifiée, cet envahissement progressif, rapide, et malheureusement massif, a suscitée, et

quelles mesures (barrages électriques, pièges, parasites, mise en boîte, fabrique de saucisses, etc.) ont été proposées et essayées par les Gouvernements de maints pays d'Europe pour enrayer au moins la



Le Crabe chinois.

(D'après PETERS).

pullulation de l'*E. sinensis*. Ce fut vainement. La lecture de la belle monographie du Dr N. PETERS (3) est aussi suggestive pour montrer l'extension de ce Crabe que le fut celle des PETERS, PANNING et SCHNAKENBECK (4-5) pour donner une idée des méthodes de luttes employées.

*
* *

LE CRABE CHINOIS EN FRANCE.

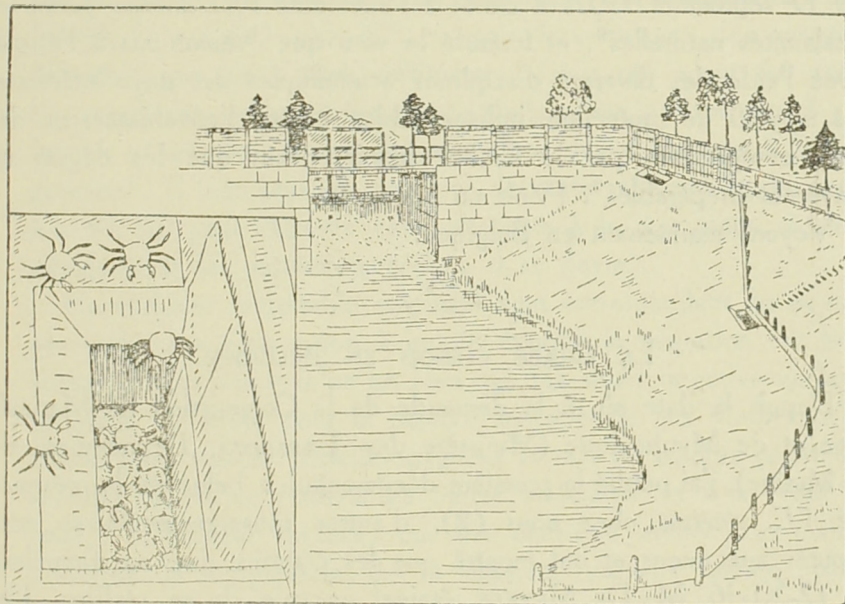
La monographie de PETERS est encore muette sur l'entrée et la dispersion de l'*E. sinensis* en France. Cependant mes notes mentionnent que, déjà en 1930, LE GALL, Directeur de la Station aquicole de Boulogne-sur-Mer, avait mentionné la première capture de cet animal entre Equihen et le Cap d'Alprecht, en pêchant parmi les rochers. Le renseignement m'a été confirmé par mon savant collègue, qui a bien voulu me faire savoir ce qui suit :

La deuxième capture indiscutable a été faite par un pêcheur au filet, non loin du Laboratoire (1); ensuite, plusieurs autres, au printemps de 1937, sur les bancs des Flandres, au large de Malo-les-Bains. La même année, en septembre, on en a capturé, le 16, à Bergues, Canal des Fortifications, au pied de la Tour de Neckerstor ;

(1) Cf. Une note de GALLIEN dans : *Bull. Soc. Zool. France*, 1936, que me renseigne M. LE GALL.

près de Mardijck, à Pont-des-Roseaux ; le 17, à Dunkerque, au Quatre Ecluses ; en octobre, le 1^{er}, au lieu dit "Le Bagard", à Clairmarais, rivière de Schoubrouck, marais de Saint-Omer ; le 4, au poste de douanes de Ghyvelde, sur la route de Furnes ; il s'efforçait de grimper les marches du bureau.

J'ai appris par M. DE MEYERE, de Nieuport, que "plusieurs de



Un des types de pièges destinés à la capture massive du Crabe chinois.

(D'après PETERS).

ses amis français" lui avaient annoncé la présence du Crabe chinois dans "tous les cours d'eau et canaux du N. O. français". Il est donc probable que bien d'autres stations sont connues, mais non signalées, et je viens d'apprendre que M. MARC-ANDRÉ, assistant au Muséum d'Histoire Naturelle, entreprenait une vaste enquête à ce sujet.

Mais il y a des captures douteuses ou fausses, dans ce sens qu'on a confondu l'*E. sinensis* avec d'autres Crabes, notamment la Dromie (*Dromia vulgaris*), espèce qui, d'après LE GALL, "avait passé inaperçue jusque là". Ce serait le cas, notamment, pour les captures signalées à l'embouchure de la Somme et dans les parages de Fécamp, car LE GALL a pu heureusement voir ces types ou en avoir une photo.

Je crois devoir signaler une autre station assez curieuse, située près de Tours, où 2 *E. sinensis* auraient été pris dans le Cher (1).

Le danger de cette extension, qui n'en est évidemment qu'à ses débuts, ne pouvait pas échapper à nos voisins du Sud, et il leur a inspiré des craintes analogues à celles que d'autres pays connaissent. C'est pourquoi la "Conférence Internationale pour la Protection contre les calamités naturelles", qui tint ses premières assises à Paris, du 13 au 17 septembre 1937, a classé à l'unanimité l'*E. sinensis* parmi les "calamités naturelles", et formulé le vœu que "soient mis à l'étude, avec l'aide des diverses disciplines scientifiques des pays intéressés, les moyens de protection indispensables contre l'envahissement des eaux européennes par le Crabe chinois, avant que les dégâts ne s'avèrent irréparables". (Voir en annexe).

Voyons maintenant en Belgique.

* * *

LE CRABE CHINOIS EN BELGIQUE.

Depuis la date où, à la demande de la Commission de Mariculture et de Mytiliculture (Ministère des Transports, Département de la Marine), j'ai publié la première documentation belge sur la présence de l'*E. sinensis* chez nous (2), d'autres renseignements se sont ajoutés aux miens et ont montré que les craintes que me formulait, le 12-XI-36, M. DE MEYERE étaient en voie de se réaliser. Les renseignements que je viens de recevoir sont même plutôt décourageants, même si des mesures ont été prises, ce que j'ignore encore. Mon très aimable correspondant de Nieuport m'écrit : "dans la lutte engagée entre l'Homme et le Crabe, c'est l'Homme qui est battu. Pendant que nous réfléchissions et tournions dans le cercle de l'indécision, les *Eriocher* ont proliféré à dose massive. Ils se sont introduits partout, dans les waterings comme dans les canaux, et même dans de simples fossés d'évacuation. Mais la palme appartient à l'Yser...".

Ayant réussi à intéresser quelques pêcheurs, M. DE MEYERE finit par recevoir de l'un deux, pêchant dans le Canal de Plasschendaale, jusqu'à 4 à 5 exemplaires par jour, pris dans un vieux tambour métallique. C'était en septembre, et "il est très remarquable que, pendant la première partie de la dévalaison des Anguilles (septembre), presque tous les *Eriocher* pris étaient des mâles".

(1) L'*Ablette Angevine*, 1936, n° 2, p. 21.

En octobre, moment le plus actif de la dévalaison des Anguilles, M. DE MEYERE intéressa un pêcheur de l'Yser à la capture des Crabes chinois. "Cette fois j'en recevais tellement que je devais limiter les envois. Je pouvais en expédier un seau à la fois, soit une vingtaine d'*Eriocheir*... Cette fois, 8 sur 10 étaient des femelles, toutes chargées d'œufs".

L'observateur, à qui ses hautes fonctions donnent une compétence de valeur, m'assure qu'"il n'est pas exagéré d'affirmer que, actuellement, il y a déjà plus d'*E. sinensis* dans les eaux des environs de Nieuport que de Crabes ordinaires... Ceux qui m'ont été apportés ne constituent qu'une *infime partie* de la masse qui parvient à gagner la mer et que le courant emporte, sans aucun obstacle à leur progression". Il faut presque conclure de cette réflexion finale que rien n'a été fait pour entraver cette descente à la mer, pour récolter les dévalants et les exterminer comme il se devrait.

Un incident regrettable empêcha mon correspondant de poursuivre ses recherches pour savoir à quelle époque la migration est la plus intense ; mais son opinion est bien que "la seule directive sur laquelle on puisse se baser pour la capture massive de ces Crabes, c'est la constatation que les femelles gagnent la mer en octobre-novembre, et qu'elles sont à ce moment en pleine maturation et à la veille de la fraie". L'incident survenu, qui est peut-être irréfléchi et maladroit, concerne la suppression de la capture, toujours tolérée, paraît-il, jusqu'alors, des Anguilles de dévalaison ; et, du fait d'ouvrir à ces Poissons la "porte du large", il y aura finalement dans l'Yser (et ailleurs) "des centaines de mille de Crabes en plus". Quant à la conclusion finale, je n'ose dire pessimiste, de M. DE MEYERE, la voici : "extirper le Crabe chinois, il n'y faut plus songer".

*
* * *

LE CRABE CHINOIS PRÈS DE BRUXELLES.

Analysant mon premier travail, le Dr PETERS écrivait : "die Einwanderung nach Belgien von dem nahen Mündungsgebiet des Rheins her bietet sicherlich den Wollhandkrabben keinerlei Schwierigkeiten ; der Weg durch das umfangreiche Kanalsystem wie auch der kurze Seeweg an der Küste entlang ist dafür in gleichem Masse günstig. Doch dürfte die Einbürgerung der Krabbe in den belgischen Gewässern bereits wollzogen und ein selbständiger Bestand vorhanden sein ; denn anders sind die zahlreichen Funde besonders bei Nieuport kaum zu erklären" (3).

L'extension en surface commence à se compliquer d'extension en profondeur.

Fin 1936, M. l'Ingénieur en chef de la Société Anonyme Inter-Brabant me communiquait un *Eriocheir* capturé sur une des claies mobiles servant à filtrer les eaux du Canal de Willebroeck.

Le 20-XI-37, ce même correspondant précieux me faisait savoir qu'un "autre Crabe chinois avait été capturé bien vivant aussi dans les mêmes conditions que celles relatées antérieurement".

Par le même correspondant, que je remercie bien sincèrement, j'apprenais aussi que les captures se faisaient plus nombreuses en amont de ce canal, à hauteur des usines de produits chimiques de Willebroeck. Déjà une dizaine d'*Eriocheir* ont été pris à cet endroit, et ceux qui passent viennent ainsi aux vannes de filtrage de l'Inter-Brabant, où leur présence inspire des craintes légitimes; en effet, comme me le disait l'Ingénieur en chef de cette société, si jamais ces Crabes arrivent en colonies massives, et s'ils commettent aux berges du canal des dégâts analogues à ceux signalés en d'autres pays, il peut en survenir un véritable désastre au point de vue de l'éclairage et de la distribution de la force motrice dans l'agglomération bruxelloise.

De telles craintes rendent donc légitimes les vœux exprimés par la première Conférence Internationale pour la Protection contre les Calamités naturelles.

Ces captures sont, il est vrai, encore assez sporadiques pour ne pas s'effrayer; mais ce fut le cas un peu partout au début, et l'on sait à quoi s'en tenir aujourd'hui malheureusement. L'exemple d'ailleurs ne saurait être négligé.

. . .

LE CRABE CHINOIS DANS LA MEUSE MITOYENNE.

Si l'on consulte la carte sur laquelle PETERS a figuré les étapes de l'invasion de l'*E. sinensis* en Hollande (3), on peut se rendre compte que la voie mosane ne devait pas manquer d'être prise un jour ou l'autre. Déjà en 1931, dans le travail de A. R. JIPES et L. F. KAMPS (1), le Dr REDEKE avait fait connaître qu'un individu aurait été capturé, fin novembre 1931, "in der Brielsche Maas, Süd-Holland".

En même temps qu'il me signalait l'emplacement exact de cette station, mon excellent collègue en limnobiologie m'écrivait: "d'autres captures y ont encore été faites à plusieurs reprises: X-1931, VI-

1932, I-1935, et un exemplaire a été rapporté de la Nieuwe Maas, près de Rotterdam. Toutes ces stations sont situées dans l'estuaire commun du Rhin et de la Meuse, assez près de leurs embouchures. Je n'ai aucune connaissance de captures plus en amont, dans la Meuse Néerlandaise proprement dite".

Il y est pourtant arrivé. Le 31 octobre dernier, M. DAS, brigadier forestier à Visé, me faisait savoir : "j'ai appris par M. YAGERSMA, garde hollandais, qu'un Crabe chinois mesurant 58 cm. avait été pris dans un filet, au début d'octobre, par M. P. KITZEN, adjudicataire de la pêche dans le 3^e cantonnement de la Meuse Mitoyenne, à Eysden, tout contre la frontière belge". J'ignore la longueur du parcours entre l'embouchure de la Meuse et la station susdite. On peut l'estimer en consultant une carte, et voir que cette station ouvre tout au moins la supposition que d'autres Crabes pourraient bien exister dans la Meuse belge. Les usagers de l'eau ont été avisés par les soins de la revue *Pêche et Pisciculture*, et peut-être aurons-nous quelques surprises en 1938.

(Laboratoire de Recherches hydrobiologiques).

Bibliographie

1. JIPPES, A. R. et KAMPS, L. F. — Über das vorkommen von *E. sinensis* in Holland (*Tijdsch. der Ned. Dierkund, Vereenig.*, Ser. 3, Deel III, Aflev. 1, 1932).
2. LESTAGE, J. A. — La présence du Crabe chinois en Belgique. (*Ann. Soc. roy. zool. Belg.*, LXVI, 1935).
3. PETERS, N. — Ausbreitung und Verbreitung der *E. sinensis* in Europa in den Jahren 1933 bis 1935. (*Mitteil. Hamburg. Zool. Mus. und Instit. in Hamburg*, Bd. 47, 1937).
4. PETERS, PANNING u. SCHNAKENBECK. — Die *E. sinensis* in Deutschland. (*Zool. Anz.*, Bd. 104, 1933).
5. PETERS, PANNING, THIEL, WERNER, SCHMALFUSS. — Die chinesische Wollhandkrabbe in Europa. (*Der Fischmarkt*, H. 4-5, 1936).

*
* * *

ANNEXE. — *La lutte contre le Crabe chinois* décrété calamité naturelle.

"La première Conférence Internationale pour la Protection contre les calamités naturelles, réunie à Paris du 13 au 17 septembre 1937 :

"Après audition du rapport de M. Lucien POHL, délégué de la Société d'Océanographie de France et de la Société d'Acclimatation,

Note :

"que l'envahissement des eaux côtières et des eaux fluviales européennes par le crustacé, accidentellement importé il y a plusieurs années, et vulgairement appelé crabe chinois ou crabe velu (*Eriocheir sinensis*), augmente avec une rapidité inquiétante ;

"que cette infestation constitue un danger des plus sérieux pour l'existence de la faune dulcaquicole, dont cet hôte indésirable absorbe presque toute la nourriture ;

"que la pêche en eau douce est ainsi menacée de disparition complète, les pays intéressés étant dès lors privés d'une richesse alimentaire fort appréciée ;

"que ce crabe est, par surcroît, un fouisseur des plus actifs ;

"que les galeries souterraines creusées par lui dans les berges provoquent des éboulements, des dégâts aux constructions riveraines et aux ouvrages d'art, et risquent même de causer des pertes de vies humaines.

Constate d'autre part :

"que, si la biologie de ce crabe est assez bien connue, les moyens mis en œuvre pour enrayer son invasion sont, par contre, notoirement insuffisants ;

"que cette carence semble due, en grande partie, à une absence de coordination internationale des efforts ;

"que le but de la Conférence est précisément de provoquer cette collaboration, si nécessaire en l'espèce si l'on veut éviter l'extension d'un fléau particulièrement grave.

Emet le vœu :

"que soient mis à l'étude, avec l'aide des diverses disciplines scientifiques des pays intéressés, les moyens de protection indispensables contre l'envahissement des eaux européennes par le crabe *Eriocheir sinensis* :

"que la défense internationale contre une telle calamité soit organisée avec la plus grande diligence, et avant que les dégâts ne s'avèrent irréparables".
